

Elections Municipales

1er tour

Dimanche 15 mars 2020 à 08h00

📌 ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 📌

📌 1er tour : dimanche 15 mars

📌 ATTENTION : ouverture des bureaux de 8H à 18H.

📌 Seule la pièce d'identité est indispensable. Vous pouvez vous rendre dans votre bureau de vote habituel même si vous n'avez pas votre carte électorale.

📌 Toutes les précautions ont été prises dans les bureaux concernant le coronavirus : présence de gel hydroalcoolique, gants et lingettes désinfectantes à disposition. Les bureaux de vote seront des lieux très sûrs !

Petit rappel :

📌 Les 6 bureaux de votes sont répartis dans la commune :

- Bureau de vote n°1

La maison des associations

1 rue Gambetta

- Bureau de vote n°2

École maternelle Georges Clemenceau

Passage des Écoles

- Bureau de vote n°3

École élémentaire des Cerisiers

10 rue du Moulin à Vent

- Bureau de vote n°4

École élémentaire des Pointes

7 rue des Pointes

- Bureau de vote n°5

Local des Samoreaux

5 rue des Bordes

- Bureau de vote n°6

École Gambetta

Passage des Écoles